



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Commune de Champagne sur Oise

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, sera affichée à la Mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Séance ordinaire du Conseil Municipal du 30 JUIN 2026

Ordre	N° de délibération	Objet	Vote
1	20263006-55	Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens au SIAPIA	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)
2	20263006-56	Convention délégation maîtrise d'ouvrage : révision du schéma directeur d'assainissement	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)
3	20263006-57	Rapport annuel utilisation du Fonds de Solidarité Région Ile de France exercice 2025	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)
4	20263006-58	Fixation des tarifs d'occupation du domaine public	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)
5	20263006-59	Garantie d'emprunt – Val d'Oise Habitat – Réhabilitation Résidence de l'Europe	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)
6	20263006-60	Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	Délibération adoptée à 26 voix pour (dont 4 pouvoirs), 3 contre (dont 1 pouvoir)



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Commune de Champagne sur Oise

7	20263006-61	Bilan des opérations foncières (acquisitions et cessions)	ACTE
8	20263006-62	Marché public : Centre culturel attribution du lot n°16	Délibération adoptée à 26 voix pour (dont 4 pouvoirs), 3 abstentions (dont 1 pouvoir)
9	20263006-63	Attribution DSP micro-crèche suite à désistement du candidat	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)
10	20263006-64	Recrutement d'agents non titulaires pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité	Délibération adoptée à l'unanimité (29 voix pour dont 5 pouvoirs)

Le Maire,



Stéphane CARTEADO